

RAPPORT ANNUEL DE L'ACARR

2025 - 2026

*Promouvoir la sécurité du revenu de retraite par la
représentation, le leadership et la collaboration*

Message du président



Chuck Bruce

Ce fut un privilège et un honneur d'agir à titre de président du conseil d'administration de l'ACARR.

Au cours la dernière année, j'ai eu l'occasion de collaborer avec des bénévoles, des membres, des partenaires et des employés remarquables qui ont à cœur de renforcer le système de revenu de retraite du Canada. Leur dévouement, leur expertise et leur volonté de consacrer leur temps continuent de faire de l'ACARR une voix respectée et influente dans notre secteur.

Nous sommes plus forts grâce à notre engagement commun. Ce sont nos bénévoles, nos partenaires et notre personnel qui contribuent au rayonnement de cet organisme, et qui font que notre voix collective est plus importante que jamais.

Tout au long de l'année, l'ACARR a continué de promouvoir des politiques publiques éclairées, de favoriser un dialogue constructif avec les gouvernements et les organismes de réglementation, de proposer des programmes de formation de qualité et de réunir des professionnels du secteur des régimes de retraite afin qu'ils puissent partager leurs connaissances et tisser des liens. Ces réalisations témoignent de la force de notre communauté et de la puissance du travail collectif vers un objectif commun.

Je tiens à remercier sincèrement mes collègues du Conseil d'administration, nos conseils régionaux, les bénévoles des comités, la cheffe de la direction Korinne Collins et le personnel de l'ACARR pour leur dévouement et leur leadership. Leur contribution est essentielle au succès de l'ACARR et à la valeur que nous offrons à nos membres.

***« Nous sommes plus forts grâce à notre engagement commun. »
Chuck Bruce, président***

Au terme de mon mandat de président du Conseil d'administration, je suis très confiant quant à l'avenir de l'ACARR.

J'ai le plaisir d'accueillir Kenneth Burns à titre de nouveau président. Ayant récemment occupé le poste de vice-président, Ken apporte son expérience, son jugement sûr et un engagement profond envers la mission de l'ACARR. Je suis convaincu que l'Association est bien placée pour continuer à connaître le succès sous sa direction.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de siéger à votre Conseil d'administration en tant que président. Je me réjouis à l'idée de continuer à soutenir l'ACARR alors que nous nous appuyons sur nos solides fondations et continuons à œuvrer pour la sécurité du revenu de retraite des Canadiens.

Message de la cheffe de la direction



Korinne Collins

En repensant à l'année écoulée, je constate à quel point la collaboration a été déterminante.

Qu'il s'agisse de faire progresser les politiques publiques, de proposer des programmes de formation ou de rassembler des professionnels des régimes de retraite de tout le pays, l'ACARR a toujours puisé sa force dans son personnel. Les membres, les bénévoles, le Conseil d'administration, les conseils régionaux, les comités et les partenaires jouent un rôle important dans l'orientation de notre travail et de notre incidence.

Tout au long de 2025-2026, cet engagement collectif a permis à l'ACARR de continuer à proposer des solutions pratiques pour renforcer le système de revenu de retraite du Canada. Nous avons collaboré avec les gouvernements et les organismes de réglementation partout au Canada, contribué à d'importantes consultations sur les politiques, élargi les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement professionnel et accueilli une participation record à notre Congrès national.

Ensemble, ces efforts ont consolidé le rôle de l'ACARR en tant que principal porte-parole national des promoteurs et administrateurs de régimes de retraite.

Ce qui confère véritablement de la valeur à une association, ce ne sont pas simplement les programmes qu'elle propose ou les événements qu'elle organise. C'est la force de la communauté qu'elle crée. L'ACARR rassemble des professionnels issus de diverses organisations, disciplines et régions qui partagent la même détermination à améliorer les revenus à la retraite pour les Canadiens.

Lorsque ces points de vue se rejoignent, de meilleures idées surgissent, des relations plus solides se tissent et des progrès significatifs deviennent possibles.

***« La collaboration demeure le fondement du succès de l'ACARR. »
Korinne Collins, cheffe de la direction***

Cet esprit de collaboration s'étend bien au-delà du cercle de nos membres. Nous continuons de renforcer notre travail en entretenant des relations constructives avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les partenaires du secteur qui privilégient un dialogue réfléchi et des solutions pratiques. En travaillant ensemble, nous pouvons relever les défis d'aujourd'hui tout en contribuant à préparer le système de revenu de retraite du Canada de demain.

Alors que nous nous apprêtons à célébrer le 50^e anniversaire de l'ACARR, nous avons de bonnes raisons d'être fiers. Si cette étape importante nous offre l'occasion de revenir sur cinq décennies de leadership et de service, elle nous rappelle également de regarder vers l'avenir. Le contexte de la retraite continue d'évoluer, et l'ACARR demeure déterminée à fournir le leadership, l'expertise et la collaboration nécessaires pour soutenir un système de revenu de retraite solide et durable pour les Canadiens.

Merci à nos membres, bénévoles, partenaires et employés pour votre engagement continu envers l'ACARR. Votre dévouement est le fondement même de notre succès, et je me réjouis de tout ce que nous accomplirons ensemble au cours de l'année à venir.

Message du président du comité de vérification et des finances



Duncan Burrill

Le comité de vérification et des finances s'engage à ce que l'ACARR conserve sa solidité financière, sa transparence et sa capacité à soutenir les priorités stratégiques de l'Association.

Tout au long de 2025-2026, le Comité a travaillé en étroite collaboration avec le Conseil d'administration et la direction pour superviser la performance financière de l'ACARR, examiner les rapports financiers, surveiller les risques et favoriser une saine gouvernance et une gestion financière responsable. Cette supervision permet de garantir que l'Association continue de gérer ses ressources avec prudence tout en investissant dans les programmes et les initiatives qui apportent de la valeur à nos membres.

La situation financière de l'ACARR témoigne de son engagement constant en faveur d'une gestion financière rigoureuse et d'une viabilité à long terme. En trouvant le juste équilibre entre les besoins opérationnels et les investissements stratégiques, l'Association demeure bien outillée pour faire progresser ses efforts de représentation, offrir des programmes de formation de qualité supérieure, favoriser l'engagement des membres et saisir les nouvelles occasions.

Au nom du comité de vérification et des finances, je tiens à remercier mes collègues du Comité, le Conseil d'administration et le personnel de l'ACARR pour leur diligence et leur engagement tout au long de l'année. Je tiens également à remercier nos membres et partenaires pour leur confiance et leur soutien constants.

Les états financiers ci-joints présentent un résumé de la situation financière de l'ACARR et témoignent de notre engagement constant à l'égard de la transparence, de la responsabilité et de la gouvernance responsable.

Performance financière (revenus par rapport aux dépenses)

	2025	2026
Revenue	\$1,526,240	\$1,171,165
Expenses	\$1,661,094	\$1,600,559

Les revenus se sont élevés à 1 717 165 \$ comparativement à 1 526 240 \$ à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable aux excellents résultats obtenus dans le cadre des programmes liés au Congrès national, au leadership et à l'adhésion individuelle. Les dépenses se sont élevées à 1 600 559 \$, par rapport à 1 661 094 \$ à l'exercice précédent. La hausse des prix a contribué à une augmentation des dépenses et à la mise en œuvre d'autres nouveaux projets.

Croissance de l'actif net

2025	\$1,147,625
2026	\$1,264,231

L'actif net au 31 janvier 2026 s'élevait à 1 264 231 \$, contre 1 147 625 \$ à la même période l'année précédente.

Aperçu financier

Operating Surplus	Investments
\$116,559	\$1,554,882

L'Association a enregistré un excédent d'exploitation de 116 559 \$. À la fin de l'exercice, l'ACARR détenait 1 554 882 \$ en placements (y compris les intérêts). Les niveaux actuels du fonds de réserve garantissent adéquatement la disponibilité de fonds suffisants pour faire face aux fluctuations des revenus et des dépenses ainsi qu'aux imprévus.

Représentation en action

La représentation est au cœur de la mission de l'ACARR. Tout au long de 2025-2026, l'ACARR a continué d'exercer un leadership politique indépendant et pragmatique afin de contribuer au renforcement du système canadien de revenu de retraite et de favoriser une gouvernance efficace des régimes de retraite.

En collaborant avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les intervenants du secteur, l'ACARR a apporté son expertise sur un large éventail d'initiatives législatives, réglementaires et de politiques publiques aux niveaux fédéral et provincial. Par le truchement de soumissions officielles, de consultations et d'un dialogue continu, l'ACARR a formulé des recommandations pratiques sur des questions touchant les promoteurs de régimes de retraite, les administrateurs et les Canadiens qui épargnent en vue de leur retraite.

Leadership en matière de politiques

Au cours de l'année, l'ACARR a formulé des recommandations et fourni une expertise technique sur un certain nombre d'initiatives importantes en matière de politique relatives aux régimes de retraite, notamment :

- Dispositions de la Loi sur les normes de prestation de pension concernant les droits du conjoint et les communications électroniques
- Rétablissement du programme d'obligations à rendement réel du gouvernement du Canada (proposition conjointe avec l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite)
- Consultations prébudgétaires fédérales
- Consultation sur la Loi de l'impôt sur le revenu
- Consultation sur les prestations viagères variables en Ontario
- Modernisation du régime de retraite de l'Alberta
- Révision de la Loi sur les prestations de pension du Manitoba
- Projet de règlement du Québec sur les rentes viagères à paiement variable (RVPV)

Collaboration avec les gouvernements et les organismes de réglementation

Tout changement politique important repose sur une collaboration continue. Tout au long de l'année, l'ACARR a entretenu un dialogue régulier avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les responsables politiques de tout le Canada, notamment le ministère des Finances Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), l'ACOR, Retraite Québec, le ministère des Finances de l'Ontario, la British Columbia Financial Services Authority, le Conseil du Trésor et Finances de l'Alberta et les organismes de réglementation des pensions des provinces de l'Atlantique.

Ces relations continuent de renforcer la capacité de l'ACARR à apporter une contribution pertinente, concrète et fondée sur des données probantes sur les questions émergentes en matière de retraite.

Perspectives

Le travail de représentation de l'ACARR continue d'évoluer pour s'adapter au contexte changeant de la retraite. Les priorités actuelles comprennent le document de réflexion sur la couverture des régimes de retraite, la participation à l'élaboration du plan stratégique 2026-2029 de l'ACOR et les travaux en cours au sein des sous-comités du Comité de politiques nationales politiques axés sur l'intelligence artificielle, l'ARC et les questions fiscales, les transferts de fonds et les communications électroniques.

Formation, événements et engagement des membres

Rassembler la communauté des régimes de retraite du Canada est au cœur de la mission de l'ACARR. Tout au long de 2025-2026, l'ACARR a proposé des programmes de formation de qualité supérieure, des événements de premier plan dans le secteur ainsi que des communications régulières aux membres, qui ont favorisé la collaboration, enrichi les connaissances professionnelles et renforcé les liens au sein de la communauté du revenu de retraite.

Congrès national

Le Congrès national de l'ACARR a franchi une étape importante en 2025-2026, en accueillant la plus forte participation de l'histoire de l'Association. Le congrès a réuni des professionnels des régimes de retraite de tout le Canada pendant les trois jours consacrés à la formation spécialisée, au dialogue sur les politiques, au réseautage et au leadership éclairé, consolidant ainsi sa réputation d'événement phare au Canada dans le secteur du revenu de retraite.

Perfectionnement professionnel

L'ACARR a organisé six webinaires au cours de l'année, afin d'offrir aux membres des renseignements pertinents sur les questions émergentes en matière de retraite, de réglementation et de gouvernance. Ces occasions d'apprentissage virtuel ont permis d'accueillir des experts du secteur et de présenter des conseils pratiques sur des sujets qui façonnent l'avenir du système de revenu de retraite du Canada.

Publications et communications

Tenir les membres informés est resté une priorité essentielle tout au long de l'année. L'ACARR a publié deux éditions de L'Observateur, dont un nouveau numéro intitulé Conference Insights qui a étendu la portée du contenu du Congrès national au-delà de l'événement lui-même. Les membres ont également reçu la lettre d'information mensuelle Contact, qui offre des mises à jour régulières sur les initiatives de représentation, les actualités de l'Association, les occasions de formation et les développements dans le secteur.

Engagement régional

Partout au pays, les conseils régionaux de l'ACARR ont continué d'organiser des événements adaptés aux intérêts et aux priorités des membres locaux, créant ainsi de précieuses occasions de réseautage, de partage des connaissances et d'engagement. Voici des sujets abordés lors de ces événements : le décaissement, le climat et la répartition des actifs, les communications aux membres, les tendances futures des régimes de retraite et la transformation numérique.

Perspectives

S'appuyant sur la dynamique de cette année, l'ACARR continuera d'accroître les occasions de formation grâce au lancement de son Académie des régimes de retraite, ainsi qu'à de nouvelles conférences, des webinaires et des initiatives d'engagement des membres conçus pour soutenir la communauté des régimes de retraite du Canada.

